

// Service Presse
Tél. 02 40 99 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 2 février 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 FÉVRIER 2021

Débat d'orientations budgétaires 2021 : un budget de transition et de gestion de crise

Le budget de la Ville de Nantes pour 2021 sera discuté et voté lors du Conseil municipal d'avril. En amont, le débat d'orientations budgétaires, qui aura lieu vendredi 5 février, « permet de présenter la stratégie financière de la Ville pour cette année particulière, encore fortement marquée par la crise sanitaire » explique Pascal Bolo, adjoint en charge des finances.

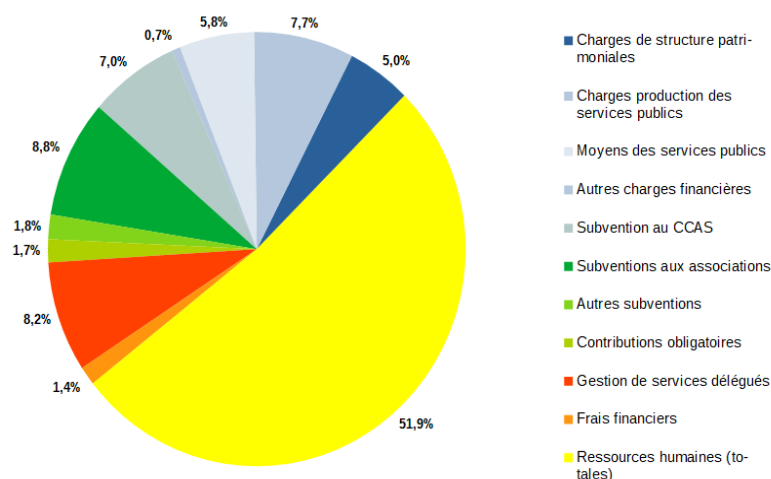
Les orientations pour 2021 allient responsabilité pour faire face aux conséquences de la pandémie de Covid-19, volontarisme pour intégrer les premières actions phares du nouveau mandat, et recherche d'efficacité et d'optimisation des moyens pour tenir les objectifs :

- stabilité des taux d'imposition pour la 11^e année consécutive, malgré les contraintes nouvelles ;
- maîtrise au plus juste des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant un service public de qualité et de proximité pour les Nantais ;
- mettre en œuvre les engagements du contrat social et écologique porté par la municipalité ;
- déployer un programme d'investissement proche de 100 M€.

Une attention portée à l'accompagnement de la crise sanitaire et au maintien d'un niveau suffisant d'épargne pour financer le projet politique

Par le respect de la stratégie financière adoptée lors du mandat précédent, **la situation financière de la Ville est saine**. Ce sérieux budgétaire permet à la Ville de poursuivre un bon niveau d'investissement, tout en limitant la dette à son niveau de 2014 et sans accroître la pression fiscale. Cela, dans un contexte financier fortement contraint et nécessitant une mobilisation forte pour accompagner la population et les associations dans la crise sanitaire que nous traversons.

Cette volonté serait impossible sans **la maîtrise des charges de fonctionnement** engagée depuis plusieurs années. En 2019, la progression de la dépense a été limitée et l'épargne maintenue. En 2020, les dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire (7,7 M€) et la baisse de recettes (8,9 M€) ont entraîné un tassement de l'épargne de 16,6 M€ (-34 % par rapport à 2019). En 2021, la Ville accepte une dégradation de son épargne afin d'accompagner les plus fragiles et d'assurer la relance économique du territoire. Cependant, pour assurer l'avenir, la maîtrise de la situation budgétaire devra nécessairement être poursuivie en 2021. Les recettes sont estimées à 420 M€ et les dépenses de fonctionnement contenues à 390 M€ (cf graphique).



Cinq axes guident les orientations budgétaires de ce projet de budget au service des Nantais :

- 1) **Pas de hausse d'impôt pour la 11^e année consécutive**, couplée avec une politique volontariste d'abattements qui concernent tous les foyers nantais ;
- 2) **Poursuivre l'effort de maîtrise des frais de gestion** afin d'optimiser les moyens alloués à nos politiques publiques, de dégager suffisamment d'épargne pour être en capacité de financer le projet de mandat ;
- 3) **Avoir recours à l'emprunt tout en stabilisant le stock de dette à un niveau proche du début du mandat précédent, après un mandat de désendettement** (-54 M€), afin de conserver une situation financière saine ;
- 4) **Garantir un taux d'épargne brute minimum de 8 %** pour couvrir le remboursement des emprunts et financer une partie suffisante des investissements ;
- 5) **Maintenir un bon niveau d'investissement en 2021**. Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) du mandat pour la période 2021-2026 sera élaboré en 2021. Cependant les investissements resteront élevés en 2021, avec une priorité donnée à l'éducation (mise en œuvre du schéma directeur des écoles nantaises), au développement de la relation aux usagers, aux services de proximité (petite enfance...), aux sports (gymnases...), à la culture, à la vie sociale et la solidarité, et à l'engagement dans la transition écologique.

Un programme d'investissement PROJETÉ à 100 m€ pour 2021

L'année 2021 respectera les grandes priorités politiques du mandat, en finançant des équipements de proximité et des équipements structurants qui contribueront à la qualité de vie à Nantes.

L'urgence sociale et l'engagement dans la transition écologique sont réaffirmés. L'effort d'investissement est évalué à 100 M€ sur 2021 :

- **Entretien durable du patrimoine et transition énergétique**, avec une enveloppe d'environ 23 M€ destinée :
 - aux travaux d'amélioration et d'entretien qui permettent d'assurer la pérennité des bâtiments municipaux, de les mettre aux normes (accessibilité notamment), d'améliorer les installations techniques ;
 - à l'optimisation de la performance énergétique du patrimoine : un investissement conséquent en faveur des énergies renouvelables (photovoltaïque notamment), des réseaux de chaleur, de la rénovation énergétique des bâtiments...
- **Des opérations majeures pour environ 70 M€**, notamment pour le déploiement effectif du **schéma directeur des 113 écoles nantaises**, lancé fin 2017 afin d'accompagner le dynamisme démographique de Nantes mais aussi dans le domaine **des équipements sportifs (piscines, gymnases, etc.)**.